

Communication

Le 08/09/2021

Bonjour à tous,

Il y a quelques semaines nous vous annoncions que nous avons décidé d'imposer la présentation d'un pass sanitaire afin de pouvoir participer à un tournoi dans un club affilié. Nous estimons à ce jour, que c'est une mesure prudente et rassurante pour tout le monde. Certes, les détracteurs diront que c'est trop de contraintes mais nous avons choisi de maintenir cette décision aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Nous vous demandons aussi de prévoir du gel hydroalcoolique en quantité suffisante et à différents endroits dans la salle.

En ce qui concerne le port du masque, étant donné qu'avec le pass sanitaire en vigueur les risques sont moindres, nous vous demandons de faire respecter et appliquer les décisions gouvernementales (ou préfectorales, ou municipales). Si le masque est obligatoire, l'organisateur veillera à faire respecter le port du masque. L'organisateur de la manifestation aura aussi le droit de l'imposer même si les autorités ne l'ont pas rendue obligatoire.

En résumé : pass sanitaire obligatoire, gel hydroalcoolique obligatoire et port du masque en fonction des arrêtés.

Depuis quelques semaines les rencontres de tarot ont pu reprendre soit à grande échelle (Albi, Angers, ...) soit en petit comité dans les clubs. Faisons-en sorte de mettre toutes les chances de notre côté en appliquant ces prérogatives et en continuant de respecter les gestes barrières.

Au plaisir de vous revoir très vite (peut-être à l'AG pour certains)